



Photo: Christian Chatelain



Kawawana

Lorsque la mobilisation communautaire pour l'environnement ramène la bonne vie au village au Sénégal

Auteur(s):¹ Salatou Sambou et Christian Chatelain

Kawawana signifie « notre patrimoine à conserver tous ensemble ». C'est le fruit de l'effort de quelques pêcheurs locaux du Peuple Diola de basse Casamance, réunis en une association, qui ont su créer une auto-mobilisation des communautés de leurs 8 villages regroupant près de 12 000 personnes, ceci sans projet d'appui financier extérieur et aboutissant à la reconstruction d'un territoire de vie qui se dégradait d'année en année.

C'est le président de ces pêcheurs qui, d'une part soucieux de rétablir de meilleures conditions alimentaires, sociales et environnementales pour la population et d'autre part informé de la possibilité d'ériger une partie du territoire de la commune en espace de conservation communautaire, a utilisé son réseau de pêcheurs et a démarché chacune des familles concernées pour mobiliser tous les volontaires autour de la remise en vigueur de règles

locales et ancestrales de pêche pour le bien-être de tous et la restauration des écosystèmes. Cette restauration biologique s'est traduite par la reconstruction de la chaîne alimentaire avec plusieurs espèces de poissons et leurs prédateurs réapparues.

Kawawana est également un exemple emblématique de restauration de la « bonne vie au village » par la solidarité, la réactivation et la revalorisation de règles et pratiques traditionnelles d'usage des ressources naturelles fortement inscrites dans la culture locale. Enfin, Kawawana a l'immense mérite d'avoir été le premier territoire de vie reconnu officiellement comme APAC par le gouvernement en 2010, ouvrant la voie à la déclaration d'autres territoires de vie par d'autres communautés.

Kawawana est situé dans le Blouf, dans la partie sud du Sénégal. Il couvre 9665 hectares, soit 30 % de la



9,665 hectares



Guardiens:
Communauté de
Mangagoulack,
12 000 personnes

¹ **Salatou Sambou** est Coordonnateur du Consortium-APAC pour les milieux marins-côtiers d'Afrique de l'Ouest. Il est pêcheur, principal fondateur de Kawawana et actuellement Coordonnateur du Consortium national des APAC-Territoires de vie au Sénégal.

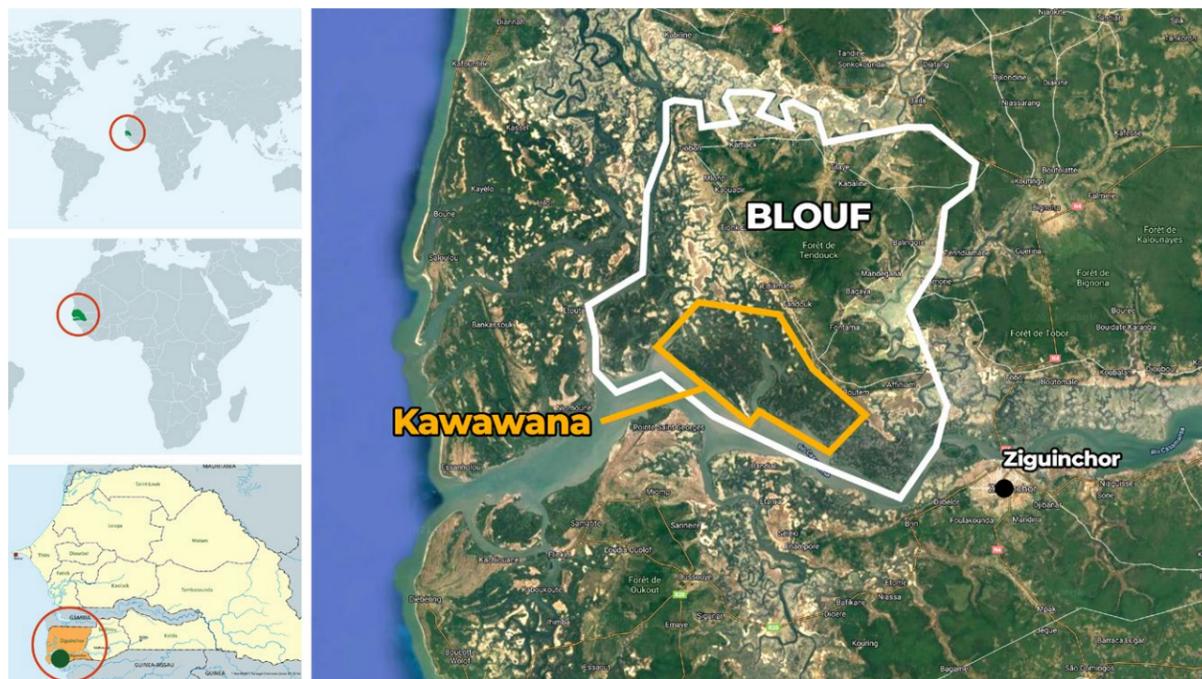
Christian Chatelain est Coordonnateur du Consortium-APAC pour l'Afrique. Il travaille également à la promotion des APAC en France.

« Depuis que Kawawana est né, la population s'est retrouvée dans de très bonnes conditions. Nous avons vu que, grâce à Kawawana, les pêcheurs revivent. Et quand les pêcheurs vivent, nous vivons ! »

Mr Idrissa Goudiaby, villageois de Tendouck

Photo: Grazia Borrini-Feyerabend





Kawawana au Sénégal et dans le monde. Carte: Ines Hirata

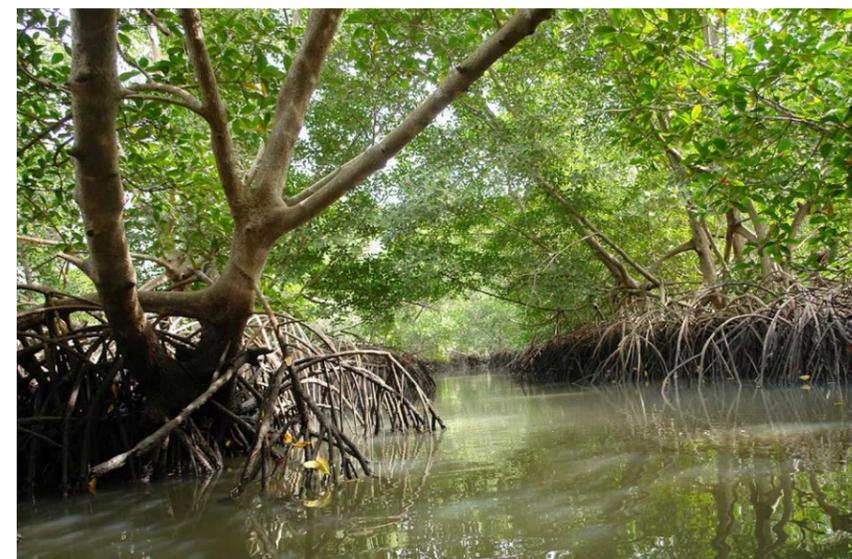
commune de Mangagoulack. Son principal écosystème est Soudano-guinéen, constitué de mangrove estuarienne parsemée de canaux (*Bolong*) et les principales fonctions écologiques maintenues par Kawawana sont celles de protection (des sols contre l'érosion et la salinisation, des espèces contre la perte d'habitat par déboisement, des équilibres biologiques contre les plantes invasives) et de régénération (frayères et nurserie) des poissons en sécurité des prédateurs.

Des liens avec le territoire issus de traditions encore intactes malgré la mondialisation et le modernisme

Dans l'histoire, chaque village Diola avait son *bolong* et son bois sacré avec leurs propres fonctions et interdits. Aujourd'hui, il existe toujours des liens sacrés entre le milieu de vie et les pratiques d'activités de subsistance telles que l'agriculture, la chasse, la pêche, l'artisanat, etc. Le Peuple Diola est réputé pour avoir su garder une forte cohésion sociale et des valeurs culturelles encore très vivantes, et la communauté gardienne de Kawawana reste ancrée dans ses traditions qui ont fortement résisté aux aspects plus problématiques du développement et à la mondialisation. Aujourd'hui encore, et bien qu'elle ait su développer certains secteurs comme le maraichage, elle se nourrit des ressources locales avec une économie comme autrefois, basée sur le troc (riziculture vivrière,

pêche, arboriculture, cueillette, chasse, artisanat, etc.) et des liens étroits et sacrés avec son milieu de vie (bois sacrés, sites de prière, forêts interdites, *bolongs* interdits, etc.). Elle a remis en vigueur des règles coutumières et des savoirs faire d'utilisation et conservation des ressources en prenant profondément conscience de sa dépendance à ce territoire pour sa survie. Elle a aujourd'hui un très fort sentiment d'identité avec son territoire et elle est très fière de sa culture qu'elle voit comme une richesse plutôt que comme un frein à son développement.

La population est constituée en majorité de jeunes qui, bien que presque tous scolarisés, restent cependant encore très attachés à leur culture et à ses symboles, comme par exemple les bois sacrés et divers rituels de passage à l'âge adulte, qui sont autant de lieux et moments de transmissions de connaissances entre générations. L'émigration touche aussi cette partie du Sénégal mais la présence de Kawawana limite cet exode rural et aide les jeunes à rester au village. Si les connaissances de la géographie et de la biodiversité des lieux est connue de tous les Diolas, même des plus jeunes, les connaissances plus ésotériques ou mystiques sont détenues et conservées par les initiés, notamment les sages mais aussi les femmes qui sont par exemple les seules habilitées et en capacité de poser, la nuit obligatoirement, les fétiches nécessaires à l'application des règles traditionnelles définies par l'ensemble de la communauté.



La Communauté Diola de Kawawana dépend de deux forêts : une lacustre, la mangrove, riche en poisson et huîtres, et une terrestre, riche en bois et produits forestiers non ligneux. Toutes deux font désormais partie de l'APAC Kawawana et fournissent de nombreux services environnementaux à la population. Photo: Christian Chatelain

Les effets biologiques de la conservation à Kawawana dépassent largement les limites de l'APAC et bénéficient économiquement et socialement à toute la région. Photo: Christian Chatelain



La forêt terrestre de Mangagoulack (plus de 5000 Ha), sauvée de la carbonisation par la mobilisation de la population, fait maintenant partie de l'APAC Kawawana. Photo: Christian Chatelain

Une réglementation locale dure mais beaucoup mieux acceptée et appliquée que la réglementation nationale

Une des réussites fondamentales des pêcheurs de la Communauté Rurale de Mangagoulack, regroupés en association dite APCRM,² a été non pas de créer une nouvelle institution avec de nouvelles règles, mais de réhabiliter, revitaliser et renforcer ses institutions coutumières locales et leurs règles anciennes sur leur territoire de vie Kawawana en les faisant évoluer suivant leur nécessaire adaptation aux contraintes du monde actuel.

L'institution Kawawana, en charge du territoire de vie, est issue du système traditionnel de gestion communautaire et locale des ressources de la mangrove et est constituée de divers organes dont une Assemblée Générale, un Conseil de communauté, un Bureau, un Conseil des Sages et un Conseil Scientifique. Elle est reconnue par le gouvernement sénégalais depuis 2010 (dans laquelle chacun des 8 villages concernés est représenté) et est détentrice d'un droit collectif d'accès, de conservation et de réglementation. Malgré une législation moderne encore floue en matière de droit foncier, cette institution issue de la coutume est d'une grande efficacité de réglementation car mieux adaptée au contexte, mieux comprise par la population et plus efficace que la réglementation nationale moderne, par ailleurs mal appliquée pour différentes raisons.

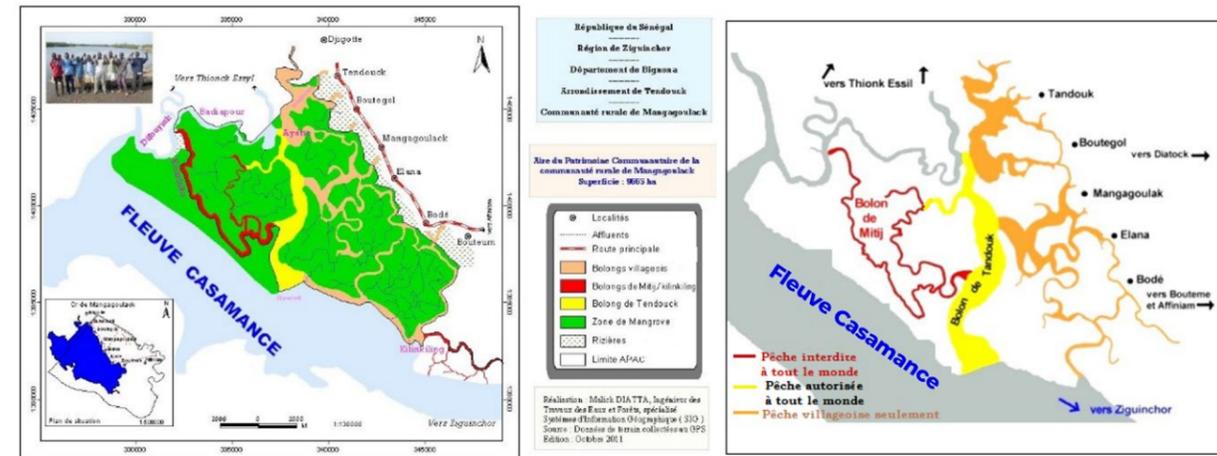
Les institutions de gouvernance de Kawawana ont

obtenu du gouvernement la capacité d'agir à travers 24 de leurs représentants formés et qualifiés en tant qu'auxiliaires de surveillance et habilités à constater des infractions, arrêter les contrevenants et les présenter aux services d'état concernés (pêche ou forêts). Ces 24 auxiliaires bénévoles de Kawawana assurent donc, au nom de leur communauté mais au bénéfice et service de l'état décentralisé, un contrôle des règles localement établies qui ont beaucoup plus de rigueur et d'efficacité que ce qu'il se passe en dehors de l'APAC.

Les institutions de gouvernance de Kawawana ont établi un plan de gestion de leur territoire de vie en trois parties internes à la zone de mangroves : une première zone interdite d'accès à tout le monde, lieu de reproduction de la ressource halieutique et fief des ancêtres et des Esprits de la conservation. Une deuxième zone est réservée à la pêche villageoise, les produits issus de cette pêche devant être obligatoirement soit consommés soit vendus localement par des intermédiaires locaux afin de satisfaire la demande locale à un prix accessible au plus grand nombre des membres de la communauté. Une troisième zone de pêche est autorisée à tout le monde mais avec interdiction des filets non permis par la législation nationale. Les produits de pêche et de collecte de cette zone peuvent être vendus librement sur tous les marchés de la région.

Ces règles sont affichées à la fois de façon moderne et de façon traditionnelle (panneaux indicateurs et

Les décisions sont prises par consensus entre tous les membres de la communauté réunis régulièrement en grandes assemblées. Photo Christian Chatelain



Le territoire de vie Kawawana avec les trois zones de conservation. Carte: APCRM

fétiches), et largement expliquées notamment via la radio (les 12 000 personnes de la communauté savent ce qu'est Kawawana et sont capables de la décrire). Kawawana a son propre dispositif de surveillance autonome (équipe de surveillants qui, en plus de leur bénévolat, prennent du temps pour pêcher et vendre leur poisson afin de financer le carburant des pirogues de surveillance) et son propre dispositif de suivi (suivi ichtyologique et suivi socio-économique) mesurant l'impact des règles appliquées tant sur la biodiversité que sur la qualité de vie de la communauté.

Un autre acquis, plus global celui-là, est celui de la reconnaissance officielle en 2010 de Kawawana par

l'État sénégalais. Cette reconnaissance a renforcé les liens de confiance entre population et services d'état, permettant d'autres actions de conservation, comme par exemple le sauvetage d'une autre partie de forêt à Mangagoulack, terrestre celle-là, menacée de carbonisation à des fins mercantiles. Cette reconnaissance a surtout fait jurisprudence pour beaucoup d'autres communautés, au Sénégal et au-delà, qui osent ainsi réclamer aussi leur droit à la gouvernance de leurs territoires de vie.

Une biodiversité spectaculairement régénérée et une communauté profondément revivifiée

Kawawana a réussi à augmenter la biodiversité du milieu, tant en quantité qu'en qualité, avec la réapparition d'une vingtaine d'espèces de poisson que seuls les plus anciens connaissaient, le retour du lamantin, de beaucoup d'oiseaux migrateurs, et aussi le retour de prédateurs comme le dauphin et le crocodile, preuves vivantes de l'augmentation de la biomasse disponible.

Kawawana a également réussi à améliorer le quotidien des gens, à commencer par la nourriture avec plus de poisson, de meilleure qualité et à un meilleur prix car produit, pêché et vendu sur place. Également, la vente de poisson a généré plus de revenus et moins de dettes



« Je pêchais avec des thiasses (filets monofilament). Quand Kawawana les a interdits, je n'étais pas très d'accord mais je les ai laissés quand même de côté. Je trouve maintenant que c'est bon ».

Mr Baboucar Goudiaby, pêcheur

² L'association des pêcheurs de la communauté de Mangagoulack (APCRM) – The fishermen's association of the community of Mangagoulack, which now has over 420 members.





« Grace à Kawawana, il y a une grande cohésion dans la communauté, depuis Tchioko jusqu'à Affiniam et Kawawana est reconnu dans tout le Sénégal ».

Mr Idrissa Goudiaby, villageois de Tendouck



Les poissons sont de retour !
Photo: Christian Chatelain

Le bateau de surveillance de Kawawana permet le contrôle des trois points d'entrée fluviaux de l'APAC-territoire de vie. Photo: Christian Chatelain



pour les pêcheurs, avec la création d'emplois pour la commercialisation locale, engageant un cercle vertueux pour toute l'économie locale.

Fort de ses réussites, Kawawana est un des exemples emblématiques de conservation communautaire au Sénégal et il est encore aujourd'hui, 10 ans après sa reconnaissance légale par l'état et vu son caractère pionnier en matière de gouvernance communautaire, un modèle ayant bousculé les principes de la conservation classique du pays et même au-delà, en Afrique de l'Ouest.

Kawawana est important à au moins trois niveaux bio-géographiques : au niveau local pour sa communauté gouvernante qui en a besoin pour « bien vivre »; au niveau régional car la régénération des espèces halieutiques dans le territoire de vie a un effet largement débordant sur d'autres territoires voisins; et au niveau national car la préservation des écosystèmes en Casamance impacte toute l'économie du pays.

Kawawana est également important à trois autres niveaux : au niveau économique car les pêches sur la Casamance en sont positivement impactées; au niveau administratif car les textes relatifs aux aires protégées doivent désormais intégrer la gouvernance communautaire comme un type à part entière de gouvernance, au même titre que la gouvernance étatique; et au niveau politique car la démonstration de gouvernance faite par la communauté de Mangagoulack a contribué à ouvrir le champ des possibles pour la société civile sénégalaise dans sa globalité.

La Casamance, considérée comme le « grenier » du Sénégal, est une région privilégiée en termes de géographie (accès aux ressources côtières), de climat

Malgré les pressions et menaces extérieures, la communauté de Mangagoulack poursuit ses pratiques traditionnelles, comme ici le pacage en rizières après récolte. Photo: Christian Chatelain

(pluviométrie et température) et de sols (présence de matière organique). Cependant, elle reste une région essentiellement rurale dans laquelle le revenu par habitant est plus faible que la moyenne nationale. Aussi, les trois décennies de conflits armés en Casamance ont fini par y installer une pauvreté qui perdure. Dans ce contexte, et face aux pressions de nombreux migrants en quête de ressources (halieutiques surtout) la communauté de Mangagoulack tire son épingle du jeu, cherchant à garantir à ses membres, grâce à son APAC-territoire de vie, un accès privilégié aux ressources à un prix acceptable (comme par exemple pour le poisson pêché dans la zone de pêche villageoise N°2 de Kawawana, qui doit être uniquement consommé ou vendu au village, non pas en ville où les prix de vente sont pourtant plus attractifs).

Suite au constat de raréfaction des produits halieutiques (base de la nourriture diola) dans leurs repas, et la dégradation visible de leur santé, les pêcheurs de Mangagoulack ont eu comme objectif premier de retrouver du « bon poisson » dans leurs assiettes. Tout leur combat pour la conservation a eu comme fondement et justification ce postulat nourricier de base, ne prenant donc pas la conservation des écosystèmes comme une fin en soi mais comme un moyen de restaurer un environnement sain favorable à leurs divers besoins de vie (nourriture, bois de construction, pharmacopée, cueillette pour revente, etc.) et capable de répondre à diverses pressions extérieures (érosion des sols, salinisation des terres, marées exceptionnelles, sécheresses, etc.).

Ces pressions diverses sont aujourd'hui exacerbées par les changements climatiques qui ont des effets visibles dans la région, comme la baisse globale de la pluviométrie, la dégradation de la mangrove dans certaines zones et la salinisation des rizières par remontée de la langue salée, constituant une menace sérieuse à la riziculture.

S'appuyant sur son expérience de gestion des périodes difficiles (comme celle des grandes sécheresses des années 1970), la communauté de Mangagoulack parvient à atténuer ces effets négatifs en préservant une mangrove qui, moins perturbée, joue mieux son rôle de protection et de maintien des terres et



des écosystèmes sensibles depuis la reprise en main de la conservation initiée par les pêcheurs. La re-densification de la mangrove et le retour en nombre des prédateurs comme le dauphin, au point de provoquer des plaintes de certains pêcheurs qui ont vu leurs filets endommagés par ces derniers, en sont des preuves indiscutables.

Victime de son succès, Kawawana fait face à de nouvelles menaces

Les résultats des décisions et des mesures de gestion prises par la communauté de Mangagoulack sont très positifs mais l'institution de gouvernance de Kawawana doit rester prudente et vigilante car des menaces perdurent, surtout concernant le poisson et le bois de mangrove qui sont recherchés dans toute la région.

Un premier risque est d'être victime de son propre succès. La réussite de l'APAC a attiré un nombre croissant de pêcheurs et la maîtrise de l'effort de pêche a dû être assurée d'abord par les pêcheurs eux-mêmes. Les jeunes et les migrants de retour au village, voulant tous pêcher à Kawawana, ont été sensibilisés à s'orienter vers d'autres secteurs d'activités.

Un deuxième risque est l'essoufflement du bénévolat. Jusqu'à présent, toute la communauté a réalisé un effort colossal basé sur le volontariat pour son APAC. Les surveillants, les enquêteurs de suivis, les responsables pêcheurs de l'APCRM, et tous les gens impliqués de près ou de loin dans la réussite de l'APAC, s'y investissent sans rémunération et en y mettant même souvent de leur poche. Des premières solutions ont été trouvées pour qu'au moins la surveillance et les sanctions soient maintenues (par exemple, des pêches

La récolte des huîtres n'est autorisée que du 1er mars au 31 mai. Ce sont traditionnellement les femmes qui mènent cette activité. Photo: Christian Chatelain



Un canoë rempli d'huîtres. Photo: Christian Chatelain

collectives sont organisées pour financer certaines dépenses de la surveillance).

Un troisième risque est la dépendance vis à vis de l'aide extérieure. L'appui des ONG et de leurs « projets » est en effet souvent accompagné d'influence et Kawawana n'a jamais voulu subir cela. La communauté a toujours, au contraire, affirmé son indépendance et autonomie de décision en fonction de ses moyens propres et en choisissant minutieusement quels appuis ponctuels et bien ciblés pouvaient être acceptés.

Enfin, l'exploitation non durable des ressources naturelles dans ou autour de Kawawana, que l'on parle des eaux, des forêts, ou même du sous-sol, reste une menace. Un projet de carbonisation de bois, que la communauté a unanimement repoussé, en a donné la preuve, à Mangagoulack même. En effet, forts de leur réussite avec Kawawana, les leaders pêcheurs soutenus par les sages des villages ont réussi à déjouer les vellétés de certains responsables administratifs de la commune qui envisageaient de couper et transformer en charbon une grande partie de la forêt voisine de Kawawana pour en faire commerce. Par ailleurs, des projets d'exploitation pétrolière et minière se développent aujourd'hui au Sénégal, dont précisément à Niafrang, sur la côte Casamançaise, à quelques kilomètres de Kawawana, avec un projet d'extraction de zircon qui fait l'objet d'un décret déjà signé par l'État et contre lequel plusieurs communautés se mobilisent.

Un autre problème, moins visible mais pourtant tout autant menaçant et pour lequel les responsables de Kawawana prennent le devant, est celui de l'accès à la terre et à la gestion durable des ressources, notamment pour les femmes. La constitution du pays consacre en effet les ressources naturelles comme un patrimoine national alors que chaque village considère les ressources terrestres et aquatiques de son territoire comme la propriété des ressortissants du village. Là encore, Kawawana répond à cette problématique en appuyant les femmes dans leurs actions, notamment au niveau de l'activité de collecte des huîtres qui est une de leurs activités phare ayant un impact potentiel fort sur les écosystèmes marins-côtiers. En impliquant fortement les femmes dans Kawawana, les leaders locaux déconstruisent la menace sur l'environnement que le développement de l'activité de collecte des huîtres pourrait représenter dans la zone.

Fort de sa réussite, Kawawana le pionnier fait figure d'exemple et représente la pierre angulaire d'un réseau capillaire d'APAC-territoires de vie pour toute l'Afrique de l'Ouest

L'expérience de Kawawana, première importante en Casamance et modèle de gestion durable des ressources naturelles pour tout le Sénégal, a ouvert des perspectives nouvelles pour une conservation

plus inclusive, participative, équitable et efficace en environnement marin côtier en Afrique de l'Ouest. Son objectif global d'élimination de l'accès libre aux zones de pêche villageoises repose sur la démonstration qu'une gestion patrimoniale de proximité est en mesure de participer à la restauration des bénéfices environnementaux et sociaux pour tous les utilisateurs du système, y compris pour les non locaux.

L'histoire et la culture en Casamance montre que les communautés locales maintiennent une identité locale et des liens de solidarité internes forts, idéaux pour un travail en coopération censé amener des bénéfices sociaux. Elles ont pu bénéficier, à un moment crucial de leur démarche, d'un appui technique d'accompagnement dans leur lutte pour la sauvegarde de leurs valeurs biologiques et culturelles et elles se sentent en capacité, aujourd'hui, à contribuer, par cette démarche pionnière, à convaincre les autorités centrales du bien-fondé d'une gestion des ressources naturelles par et pour les communautés locales.

Les 10 ans d'expérience de retour à une conservation communautaire coutumière sur le territoire de vie de Kawawana à Mangagoulack au Sénégal est une réussite. Retour du poisson en quantité (doublement du nombre et taille moyenne) et en qualité (réapparition de 20 espèces de poisson) dans l'APAC-territoire de vie et effets positifs ressentis aussi dans les zones de pêches voisines; retour d'une alimentation villageoise plus riche en protéine (poisson et coquillages); diminution de la coupe sauvage de la mangrove et augmentation globale de la biodiversité végétale et animale (bois de construction,

oiseaux, reptiles, etc.); baisse des dettes familiales contractées chez les commerçants et retour au village de migrants étant partis en exode; renforcement de la cohésion communautaire et de l'engagement individuel dans la conservation du bien collectif, etc.

Les indicateurs d'amélioration de la biodiversité et des conditions de vie de ses gardiens sont nombreux et l'institution de gouvernance qui a permis toutes ces améliorations de vie dans la communauté gère, quant à elle, les conséquences de sa réussite et résiste pour l'instant bien à une pression de l'extérieur qui se fait d'autant plus forte que les résultats de sa conservation s'affirment.

Récompensée pour ses efforts par plusieurs prix internationaux, dont le **Prix Equateur en 2012**, la communauté gardienne de Kawawana souhaite poursuivre son initiative, étendre sa superficie et améliorer ses capacités de gestion et son fonctionnement. En effet, la reconnaissance légale de Kawawana en tant qu'aire protégée gouvernée par la communauté de Mangagoulack, **officiellement exprimée par l'Etat sénégalais en 2010** et inscrite en 2012 au **registre mondial des APAC du Centre mondial de la surveillance de la conservation de la nature du PNUE**, est un atout majeur de défense face aux vellétés grandissantes d'exploitation non endogène. Mais ce n'est qu'une démultiplication de l'expérience en réseau et le développement d'un tissu capillaire d'APAC-territoires de vie au Sénégal et au-delà qui pourront permettre aux communautés d'espérer représenter une force significative de conservation à long terme des terres et des ressources en Afrique de l'Ouest.



Photo: Christian Chatelain

À propos de ce rapport

Ce chapitre fait partie du rapport 2021 sur les territoires de vie, composé d'analyses locales, nationales, régionales et mondiales des aires et des territoires conservés par les Peuples Autochtones et les communautés locales (parfois nommées "APACs" ou "territoires de vie"). Le rapport s'inscrit dans un processus continu, visant à développer la base de connaissances disponibles sur les territoires de vie, afin de soutenir les priorités auto-déterminées des Peuples Autochtones et des communautés locales. Il a été réalisé par le Consortium APAC avec le soutien de plusieurs partenaires.

Consortium APAC. 2021. Territoires de vie: Rapport 2021. Consortium APAC: international. Disponible sur : report.territoriesoflife.org.

À propos du Consortium APAC

Le **Consortium APAC** est une association mondiale à but non lucratif, qui soutient les Peuples Autochtones et les communautés locales qui gouvernent et conservent leurs terres, territoires et eaux collectives. Les organisations Membres du Consortium APAC, ainsi que ses Membres d'Honneur, sont présents dans plus de 80 pays et mènent des actions collectives au niveau local, national, régional et international sur plusieurs axes de travail, notamment la documentation, la préservation et la défense des territoires de vie, de même que les relations intergénérationnelles et la jeunesse.

En savoir plus sur le Consortium APAC :
www.iccaconsortium.org

The ICCA
Consortium

